

Personnel du Département de l'environnement : une rotation importante et fréquente qui questionne

Rémy Meury (CS-POP)

En janvier 2021, à la suite des départs quasi simultanés de quatre collaborateurs, dont des cadres, du Service des infrastructures, le Groupe Vert-es et CS-POP avait demandé que la CGF s'intéresse à ces démissions pouvant mettre en difficulté le service pour fournir les prestations qui lui incombent. Sans entrer dans le détail, qui relève du secret des délibérations de commission, des informations ont été données à quatre reprises, la dernière fois en novembre 2022.

Dans le Journal officiel du 15 juin 2023, quatre postes de collaborateur-trices scientifiques au Service de l'environnement sont mis au concours, suite, dans trois cas au moins, « au départ du titulaire », comme le précisent les annonces.

Ainsi, en moins de trois ans, huit postes importants, et l'on ne parle pas de la situation particulière de l'architecte cantonal, ont dû être repourvus dans le Département de l'environnement.

Cette forte rotation de personnel interpelle et nous amène à poser les questions suivantes au Gouvernement :

1. Une telle rotation à des postes classés dans la partie supérieure de l'échelle de traitements est-elle constatée, de manière moins simultanée peut-être, dans les autres départements depuis le début de la présente législature ?

2.1. Dans la négative, comment expliquer ce phénomène dans le Département de l'environnement ?

2.2. Dans l'affirmative, doit-on comprendre que les conditions offertes à l'Etat pour des postes à l'exigence de formation élevée ne sont plus attractives pour bon nombre de collaborateur-trices ?

3. Doit-on redouter que ce phénomène se développe à l'avenir en raison des mesures touchant plus spécifiquement le personnel de l'Etat ?

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

- Lucien Ourny (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 21 juin 2023